



## FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

AVIS N° 20\_90001\_0014

---

A Marseille, le 9/08/2021

Direction Générale Adjointe à la Sécurité

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Prestations de sécurité humaine sur le territoire de la Ville de Marseille

### RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

#### **Question 1, posée le 9 août 2021:**

Il est demandé de chiffrer le coût horaire d'une Prestation avec base de vie autonome. Qu'entendez-vous par base vie autonome ? Est-ce un module de chantier avec point d'eau et WC ? Commandez-vous ce type de prestation pour 1 heure ?

#### **Réponse 1, transmise le 9 août 2021 :**

La base de vie autonome doit satisfaire aux conditions nécessaires en matière de confort et d'hygiène des agents. Il peut donc s'agir d'un module de chantier ou d'un véhicule équipé. Cette prestation est demandée dans le cas où le site ne dispose pas des conditions sus mentionnées et pour une durée supérieure à 24h.

### SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Aucune modification des documents de la consultation n'a été effectuée à ce jour.

--